



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

LE PLAN DE REDRESSEMENT DU CSSS DES ÎLES **On commence par la révision des services**

Îles-de-la-Madeleine, le 19 janvier 2010 – Comme nous vous l’annoncions en juillet dernier, le CSSS des Îles a entrepris une révision de ses services tout en favorisant le développement de nos ressources humaines et en optimisant les services que nous pouvons offrir.

Nos objectifs en matière de réorganisation du travail et de révision de nos pratiques ont été présentés au ministre de la Santé et des Services sociaux (MSSS) lors de sa visite dans l’archipel, le 11 décembre dernier. « Cette présentation a reçu un accueil favorable de la part du Dr Yves Bolduc qui a soutenu le travail amorcé » de mentionner le président-directeur général de l’Agence de la Santé et des Services sociaux de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, M. Gilles Pelletier.

Cette révision s’inscrit dans un contexte provincial d’atteinte d’équilibre budgétaire et tous les CSSS du Québec sont concernés et doivent faire les efforts nécessaires afin de redresser leur situation financière. Dans un article de Ariane Lacoursière et André Noël, paru le 30 décembre, dans *La Presse*, on mentionne que « Québec veut éliminer les déficits récurrents dans les établissements de santé. Pour ce faire, il incitera les hôpitaux à revenir à leur mission première. »

Une telle démarche apportera nécessairement des changements au sein de notre organisation et les choix devront être faits en cohérence avec la réforme du système de santé qui vise l’accessibilité, la continuité et la qualité des services. Depuis le début de la démarche, chaque équipe de travail a été rencontrée pour participer à la recherche de solutions afin de mieux organiser le travail des personnes en place ainsi que les services.

Le CSSS des Îles devra rationaliser ses services afin de travailler dans les limites de son budget tout en gardant le cap sur la qualité et la sécurité des soins et services. Il aura besoin de la collaboration et de l’appui de son personnel, des médecins et de l’ensemble de la population afin de lui permettre d’atteindre ses objectifs et de respecter les demandes gouvernementales.

— 30 —

Source : Céline Lafrance, conseillère en communication
418 986-2121, poste 8094
Courriel : celine.lafrance.archipel@ssss.gouv.qc.ca